

MÉCANISME TRIPARTITE ALGÉRIE-EGYPTE-TUNISIE

Le dossier libyen examiné la semaine prochaine à Tunis

P3



MINES

Le phosphate algérien intéresse les indonésiens

P2

TROIS MOIS APRÈS LE CESSEZ-LE-FEU

**La crise humanitaire à Ghaza
n'est pas terminée**

P11

AQUACULTURE

**Des opérateurs saoudiens et chinois
veulent investir en Algérie**

P4

CNEP BANQUE- FGAR

Convention pour la garantie des crédits d'exploitation des PME

La CNEP-Banque et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont procédé, mardi à Alger, à la signature d'une convention portant sur la garantie des crédits d'exploitation accordés aux petites et moyennes entreprises (PME), a indiqué la banque publique dans un communiqué. Cette convention porte sur la couverture par le FGAR des crédits d'exploitation octroyés par la CNEP-Banque au profit des PME, via des garanties, a expliqué la même source. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de la CNEP-Banque, en présence de son directeur général, Sid Ahmed Bouziani, et du directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions.

R.N

HADJ 2026

La commission permanente intersectorielle conjointe en conclave

La commission permanente intersectorielle conjointe chargée de l'opération du Hadj pour la saison 1447 H / 2026 s'est réunie lors d'une séance consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et organisationnelles, selon un communiqué publié, hier, par l'Office national du Hadj et de la Omra.

La même source a précisé que cette rencontre, tenue, lundi, et s'inscrivant dans une série de réunions de coordination dans le cadre des préparatifs du Hadj 1447 H / 2026, a été dédiée au « suivi du calendrier des dispositions administratives et organisationnelles, permettant d'accompagner les différentes opérations et de faciliter et simplifier les procédures au profit des pèlerins ».

La réunion s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Ridouane Maâach, en présence du directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, Tahar Braïk, ainsi que de cadres du ministère et de l'Office, aux côtés des représentants des différents secteurs ministériels et organismes participant à l'organisation et à la préparation de la saison du Hadj.

R.N

AGRICULTURE

Le renforcement de la mécanisation aura un impact considérable sur la productivité

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, lors d'une Journée d'étude, hier à Alger, sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, l'importance des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la séance de travail qu'il a présidée lundi sur la mécanisation agricole, estimant qu'elles auront un impact considérable sur la productivité dans le secteur. Il a indiqué que "les décisions hautement importantes prises hier par le président de la République permettront au secteur agricole d'accroître considérablement la productivité, notamment dans la filière céréalière, grâce aux technologies modernes et aux différents engins agricoles comme

MINES

Le phosphate algérien intéresse les Indonésiens

Ce mémorandum vise à "établir un cadre de coopération et de partenariat entre les deux parties en vue d'étudier et de développer des opportunités de coopération dans le domaine du phosphate, notamment en évaluant la possibilité d'approvisionner la société Pupuk Indonesia en phosphate algérien.

Un mémorandum d'entente a été signé mardi à Alger entre la Société des Mines de Phosphates "SOMIPHOS", filiale du groupe Sonarem, et la société indonésienne "Pupuk Indonesia", visant à étudier et à développer les opportunités de coopération dans le domaine du phosphate, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Le document a été signé au siège du ministère par le président-directeur général (PDG) de Somiphos, Mokhtar Lakhal, et le PDG de Pupuk Indonesia, Rahmad Priabadi, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et en présence du vice-ministre indonésien de l'Agriculture, Sudaryono, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, de l'ambassadeur de l'Indonésie en Algérie, du PDG du groupe Sonarem, Réda Belhadj, et des cadres et responsables des deux parties.

Ce mémorandum vise à "établir un cadre de coopération et de partenariat entre les deux parties en vue d'étudier et de développer des opportunités de coopération dans le domaine du phosphate, notamment en évaluant la possibilité d'approvisionner la société Pupuk Indonesia en phosphate algérien, outre l'exploration des opportunités d'investissement commun dans les activités d'exploitation et de transformation du phosphate en Algérie, et le développement de projets liés aux dérivés du phosphate", a précisé le communiqué. Le mémorandum prévoit également des études préliminaires conjointes pour évaluer la faisabilité technique et économique des projets potentiels, l'échange de données et d'informations pertinentes, et l'exploration des perspectives de coopération aux premières phases des industries de transformation du phosphate, contribuant ainsi à la création de la valeur ajoutée et au renforcement de l'intégration industrielle.



La durée de validité du mémorandum d'entente est de 18 mois, renouvelable d'un commun accord. Durant cette période, des rencontres périodiques seront tenues pour suivre l'avancement des débats et des études, avec possibilité de conclure ultérieurement des accords exécutifs fixant clairement les droits et obligations de chaque partie, conformément aux législations et réglementations en vigueur dans les deux pays, a ajouté la même source. A cette occasion, M. Arkab a souligné que la signature de ce mémorandum "s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à renforcer les partenariats économiques avec les pays amis, notamment dans les secteurs miniers stratégiques, à leur tête la branche phosphatée, en tant que base essentielle dans le processus de diversification de l'économie nationale et de développement des industries manufacturières". Il a mis en avant l'importance de ce partenariat dans la promotion de la coopération

algéro-indonésienne et des investissements productifs, et le transfert des expertises et des technologies, au service des intérêts communs des deux pays, et pour le renforcement de la sécurité alimentaire et industrielle à moyen et long termes. Pour leur part, les responsables de la société "Pupuk Indonesia" ont exprimé "leur grand intérêt pour le potentiel minier dont dispose l'Algérie et pour les opportunités offertes par la coopération avec Somiphos et le groupe Sonarem", soulignant "leur engagement à mener à bien l'étude des projets de partenariat opérationnels et durables dans le domaine du phosphate et de l'industrie des engrangés", a conclu le même communiqué.

Synthèse : A.C

les tracteurs et les moissonneuses qui seront mis à la disposition des agriculteurs". Ces mesures auront un "impact considérable" au regard du lien étroit entre mécanisation et productivité, a soutenu le ministre, soulignant qu'elles "témoignent de l'intérêt majeur que porte l'Etat à ce dossier". La généralisation de la mécanisation permettra d'éviter la déperdition de la production, a-t-il dit, indiquant que des études récentes ont révélé la perte de 10 à 20% de la production céréalière chaque saison de récolte, notamment en raison de l'utilisation de techniques inadaptées et d'un matériel non conforme aux normes requises.

Le secteur a placé la modernisation de l'agriculture en tête de ses priorités car c'est l'unique voie pour augmenter la productivité et relever le défi de la sécurité alimentaire, a poursuivi le ministre, soulignant que le niveau élevé de consommation de céréales en Algérie impose le recours aux techniques modernes pour pérenniser la production dans cette filière, en relevant le rendement des terres de 15 quintaux/hectare actuellement à 30 quintaux/hectare. Outre la mécanisation, l'utilisation des bonnes semences joue un rôle "clé" dans la réalisation des objectifs tracés en matière de productivité, a insisté le ministre, indiquant que son département met en œuvre un plan d'action prévoyant l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, qui seront réparties géographiquement en fonction des propriétés climatiques de chaque région, en s'appuyant sur les résultats de la recherche dans ce domaine.

Le ministre a aussi insisté sur l'importance de la généralisation des assurances agricoles, précisant que le travail est en cours pour revoir ce système dans le but de l'étendre à de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique, comme la sécheresse et la canicule. Il a également souligné l'importance de la diversification des financements dans le secteur agricole, rappelant que ce secteur re-

présente près de 15% du produit intérieur brut (PIB) du pays, alors qu'il ne dépasse pas 3,4% de crédits bancaires alloués, d'où l'importance d'œuvrer à injecter des fonds supplémentaires susceptibles de renforcer les capacités des différentes filières, notamment en termes de mécanisation.

M. Oualid a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de revoir les systèmes de subvention au profit des agriculteurs, soulignant que ses nombreuses rencontres avec les représentants de la Chambre nationale d'agriculture et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) ont abouti à un consensus à ce propos. Il faut revoir la politique de subvention agricole de manière à subventionner la production au lieu des intrants, ce qui permettra de rationaliser les ressources financières de l'Etat et de renforcer les capacités des vrais agriculteurs en évitant que les matières premières subventionnées bénéficient aux opportunistes, a-t-il expliqué.

R.N

MÉCANISME TRIPARTITE ALGÉRIE-EGYPTE-TUNISIE

Le dossier libyen examiné la semaine prochaine à Tunis

Les chefs des diplomatisations algérienne, tunisienne et égyptienne examineront les mesures possibles pour soutenir une solution politique, l'organisation d'élections et l'unification des institutions politiques et militaires.

La Tunisie devrait accueillir, la semaine prochaine, une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie, en tant que pays voisins de la Libye. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, se réunira dimanche prochain avec ses homologues tunisiens, Mohamed Ali Nafti, et égyptien, Badr Abdel Aati, dans le cadre du mécanisme tripartite dont la dernière réunion s'est tenue en novembre 2025. Selon le journal Al-Arabi Al-Jadid, les trois ministres des Affaires étrangères examineront les mesures possibles pour soutenir une solution politique, l'organisation d'élections et l'unification des institutions politiques et militaires.

Lors de la dernière réunion accueillie par l'Algérie, les pays voisins de la Libye ont affirmé être les plus à même de comprendre la réalité de la crise libyenne et ses répercussions directes, et les plus soucieux de parvenir à un règlement durable préservant l'unité et la stabilité du pays, en raison de leur position géographique et de leurs liens historiques.

Le communiqué conjoint issu des consultations avait insisté sur l'importance d'un processus politique « libyen dans sa propriété et sa conduite », appelant toutes les parties libyennes à faire prévaloir l'intérêt national, à œuvrer à l'unification des institutions politiques et militaires et à créer les conditions nécessaires à l'organisation d'élections présidentielles et législatives

Coopération

La Russie veut élargir des investissements en Algérie

Le chef de la délégation russe, Dmitri Sabeline, a souligné l'importance d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement conjoint et de tirer parti de la position de l'Algérie en tant que porte d'entrée vers l'Afrique, tout en renforçant la concertation et la coordination parlementaires à travers des projets communs concrets. Ces déclarations ont été faites lors de sa réception, à la tête d'une délégation russe en visite en Algérie du 19 au 23 janvier en cours, par Mohamed Ouakil, vice-président de l'Assemblée populaire nationale. Le responsable russe a indiqué que le renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines industriel, agricole et des technologies modernes,



mettant fin à des années de division. L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte avaient réitéré leur rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires libyennes et ont appelé au retrait immédiat des mercenaires et des combattants étrangers du territoire libyen, considérant cela comme une condition essentielle au rétablissement de la pleine souveraineté nationale. Il est à noter que le mécanisme de concertation tripartite a été

lancé en 2017 et relancé en mai 2025, dans une démarche renouvelée visant à appuyer les efforts des Nations unies et à renforcer la coordination entre les pays voisins afin d'instaurer la stabilité en Libye et dans l'ensemble de la région.

La réunion attendue intervient dans un contexte de tensions régionales et de divisions au sein de plusieurs pays voisins.

Mehdi.B

contribuera à soutenir les capacités des deux pays et à créer des opportunités de partenariat durable.

De son côté, le vice-président de l'APN a souligné que la Russie est l'un des partenaires commerciaux importants de l'Algérie, avec l'ambition de bâtir une coopération économique fructueuse, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des mines. Il a invité les entreprises russes à s'engager fortement sur le marché algérien, considérant l'Algérie comme une porte d'accès naturelle vers le continent africain. Il a également abordé les questions internationales, saluant les positions de la Russie sur les causes palestinienne et sahraouie, et soulignant que l'Accord de paix et de recon-

ciliation au Mali, connu sous le nom d'Accord d'Algier, demeure la solution optimale aux crises du Sahel.

M.Ouakil a rappelé les relations historiques privilégiées entre l'Algérie et la Russie depuis l'indépendance, évoquant les résultats positifs de la coopération, notamment l'accord de partenariat stratégique approfondi signé en 2023 entre le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue russe. Il a ajouté que la récente visite du groupe d'amitié parlementaire algérien en Russie a constitué une opportunité pour renforcer la coopération parlementaire, avec l'ambition de concrétiser celle-ci à travers des accords et des programmes de travail communs.

R.N

Bienvenu dans ton pays », C'est avec ces mots chaleureux et pleins de fraternité qu'Agur, fils de Ferhat Mehenni, président du MAK, a été accueilli en Algérie où il a séjourné il y a quelques jours. Il a été dans son village natal, Maredghna (Tizi Ouzou) mais aussi à Alger et Tizi Ouzou. « Je ne me suis pas mieux senti à Alger qu'en Kabylie, ou en Kabylie mieux qu'à Tipaza, c'est pareil partout, en fait », a-t-il confié au site TSA. Il a assuré que c'est une visite « strictement personnelle » motivée par un seul sentiment, « le besoin fort de revoir le pays ». « C'est un vrai manque personnel. Le pays, c'est quelque chose à quoi je pense très souvent », a-t-il insisté. « Avant de revenir, j'avais des préjugés, des choses qu'on a tenté de me faire croire, que c'était dangereux, etc. En rentrant, j'ai découvert tout le contraire, il y a la sécurité, il n'y a aucun problème. Le pays est en train de se développer à une grande vitesse et si les gens de la diaspora peuvent contribuer, ce serait une très bonne chose », a assuré Agur, avant de conseil aux Algériens de la diaspora : « On a un très beau pays, il ne faut pas hésiter à y venir, il y a tellement de choses à faire ici, tellement de choses à voir qu'il ne faut pas hésiter du tout.

Le fils du fondateur du mouvement séparatiste, MAK, s'est aussi confié sur les liens forts qui unissent les Algériens dans la capitale française. « Dans la communauté algérienne, on ne parle jamais de division, d'arabes, de kabyles ou autres. Tu es est Algérien, c'est tout. Quand l'équipe nationale joue, tout le monde est derrière elle », a-t-il dit. Signe de son grand attachement à l'Algérie : sa femme, qu'il a connu en France, est une algérienne qui n'est pas originaire de Kabylie. Agur a tenu aussi à souligner les sacrifices consentis par sa famille durant la guerre de libération nationale. « C'est quelque chose qui marque. Donc, au pays, on se sent forcément chez nous et ça, c'est dans le sang, ce n'est pas de la politique, et ça restera comme ça toute la vie », a-t-il confié.

Arab.C

LE PROJET DE LOI PORTANT CODE DE LA NATIONALITÉ DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Boudjema défend le bien-fondé du texte

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofti Boudjema, a présenté, hier à Alger devant le Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant code de la nationalité, lors d'une séance présidée par Azouz Nasri, président du Conseil. Lors de cette séance, qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que ce texte vise à « protéger la souveraineté, la stabilité et l'unité territoriale, en élargissant les procédures de déchéance de la nationalité, dont la nationalité d'origine, selon des conditions clairement définies, portant sur le préjudice aux institutions de l'Etat, à l'unité nationale, à l'unité du peuple, à la stabilité de l'Etat, aux symboles de la Révolution natio-

nale ou à l'accomplissement public d'activités hostiles à l'Algérie ». Ces procédures comprennent également, a-t-il ajouté, « l'allégeance ou l'exécution de services pour le compte d'un autre Etat, l'acceptation d'argent ou d'avantages d'un autre Etat dans le but de nuire aux intérêts de l'Algérie, ou encore la collaboration avec des forces militaires ou de sécurité étrangères et lui apporter une assistance de nature à nuire à l'Algérie, outre la coopération avec un Etat ou une entité hostile à la patrie, la prise de direction d'une organisation terroriste ou subversive, ou la propagande en sa faveur ». « La déchéance de la nationalité d'origine n'est appliquée que si la personne concernée possède une autre nationalité, sauf en cas de haute trahison, d'espionnage pour

le compte d'une puissance étrangère, de port d'armes contre l'Algérie, d'atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de la nation, ainsi que l'appartenance sous quelque statut que ce soit à des entités ou organisations terroristes et de commission de tout acte ciblant la sécurité de l'Etat », a-t-il détaillé. Le ministre a, à ce titre, salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Premier magistrat du pays, portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière, qui s'inscrit dans le cadre de son approche pour « l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur la non exclusion et le renforcement de la cohésion du tissu social ». Dans leurs interventions, les membres du Conseil se sont félicités

de la teneur du texte de loi qui vise à « protéger la souveraineté, l'unité et les institutions du pays », affirmant que « porter atteinte à la patrie et menacer sa stabilité sont des actes de haute trahison passibles de sanctions contre leurs auteurs ». Répondant aux interventions des membres du Conseil, M. Boudjema a souligné que la question de la déchéance de la nationalité « existait déjà dans la loi en vigueur, mais le texte présenté a introduit des mesures pour l'élargir, en phase avec les développements actuels et pour préserver l'ordre public », ajoutant que ces mesures revêtent « un caractère exceptionnel et sont liées aux actes graves prévus dans le texte ».

Synthèse : A.C

IL A SÉJOURNÉ RÉCEMMENT EN ALGÉRIE

Le fils du président du MAK confie son «besoin fort» de rentrer au pays

ORAN (CERTIFICATION DE LA QUALITÉ ISO 9001)

Session de formation en faveur de 39 établissements universitaires

Une session de formation sur la certification de la qualité ISO 9001 a été lancée, lundi à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed au profit de 39 établissements universitaires relevant de la Conférence régionale des universités de l'Ouest.

Cette session s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à renforcer la qualité de la gouvernance et de l'enseignement. Elle a pour objectif d'accompagner les représentants des universités de l'Ouest dans l'obtention des certifications de conformité aux normes internationales ISO 9001 et ISO 21001, a indiqué le professeur Haroun Omar, vice-recteur chargé de l'évaluation et de l'assurance qualité au ministère, en marge du lancement de la formation.

La formation se déroulera pendant quatre jours, avec un encadrement en présentiel au profit des représentants des établissements universitaires, tandis que la session a été diffusée à distance au reste des membres des équipes chargées de la mise en place du système ISO au niveau des universités concernées, a souligné le même responsable.

Cette session vise également la mise en place d'un réseau régional regroupant 200 enseignants formateurs au sein des établissements d'enseignement supérieur, appelés à être des chefs de projet pour la promotion de la qualité dans leurs établissements.

Le professeur Haroun Omar a mis l'accent sur l'importance de l'adoption des systèmes modernes de management de la qualité et leur rôle dans l'amélioration de la gouvernance universitaire, ainsi que dans la garantie de la qualité de la formation et de la recherche scientifique. Il a rappelé, à ce titre, que l'Université d'Oran a constitué une expérience réussie, ayant obtenu l'année dernière la certification ISO 9001. Il a ajouté qu'à travers ce programme, le ministère ambitionne de relever le niveau de performance des établissements d'enseignement supérieur concernés, précisant que les autres universités bénéficieront du même accompagnement, lors de la prochaine étape prévue dans la wilaya de Médéa, au profit des représentants de la Conférence régionale des universités du Centre.

Concernant la stratégie du ministère pour l'amélioration de la qualité de la gouvernance et de l'enseignement, il a indiqué qu'elle repose sur trois axes principaux: en premier lieu la création de l'Agence nationale de la qualité, chargée des accréditations et de la qualité des formations, en second lieu le développement du système de management de la qualité, afin de permettre au plus grand nombre possible d'établissements universitaires nationaux d'obtenir la certification ISO 9001 au cours de l'année en cours et, en troisième lieu, le travail en vue de l'obtention de la certification ISO 21001 à l'horizon 2027-2028.

Pour sa part, le président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest et recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaâlal, a affirmé que cette session vise à renforcer la visibilité des universités algériennes et à améliorer leur classement, soulignant l'importance d'une adhésion effective à la dynamique de la qualité afin d'améliorer la performance des établissements d'enseignement supérieur, en adéquation avec les grandes orientations stratégiques du secteur en matière de gouvernance et d'assurance qualité.

R.E

AQUACULTURE

Des opérateurs saoudiens et chinois intéressés par l'investissement en Algérie

Le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a reçu une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par le développement de projets structurants dans le domaine de l'aquaculture marine en Algérie, indique lundi un communiqué de la Direction.

En inscrivant dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), précise la même source.

A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur l'état et les perspectives de développement de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, mettant en exergue les potentialités considérables dont recèle le secteur à travers ses différentes filières. Les principales mesures initiatives décidées par l'Etat pour accompagner l'investissement dans ce domaine ont également été évoquées, tout en mettant la lumière sur les opportunités offertes dans les filières de l'aquaculture marine et en eau douce, ainsi que les avantages accordés à certaines espèces à haute valeur économique, telles que la daurade royale, le loup de mer et le tilapia rouge. L'exposé a, en outre, porté sur les perspectives de développement de l'aquaculture à moyen et long termes, tout en soulignant l'importance de développer l'activité des éclosseries et d'étudier la possibilité de réaliser des projets dans le seg-



ment de la crevetticulture. La rencontre a également permis d'évoquer l'éventualité de créer des usines de fabrication de matériel de pêche, ce qui contribuerait à renforcer l'intégration industrielle et à soutenir la chaîne de production.

De leur côté, les investisseurs ont manifesté un vif intérêt pour les opportunités

d'investissement disponibles ainsi que pour les avantages octroyés, exprimant leur volonté de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, compte tenu des capacités prometteuses du secteur et du climat des affaires favorable instauré par l'Etat, conclut le communiqué.

R.E

PUBLICATION

Lancement d'un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, lundi, avec la contribution du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie. La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence du ministre du secteur, Kamel Rezig, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif et du président du HCLA, Salah Belaid.

Le guide comprend un glossaire trilingue (arabe, français et anglais), regroupant plus de 1.450 termes utilisés dans les différents domaines du commerce et de l'économie, avec des définitions de chaque terme, outre un ensemble de documents administratifs connexes.

Il s'articule autour de trois principaux axes: le commerce extérieur et la promotion des exportations, le commerce intérieur et la régulation du marché national, ainsi que le contrôle et la répression de la fraude, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement.

A cette occasion, M. Rezig a estimé que la publication de ce guide constitue "une étape importante dans le processus de modernisation et de développement du système commercial et de renforcement de la transparence des transactions commerciales, d'autant plus qu'il contribuera à l'unification de la terminologie en usage et à l'adoption d'un lexique correct, simple et précis, à la portée de l'ensemble des intervenants du secteur".

Le ministre a également appelé à faire de ce guide une référence pratique et linguistique pour les professionnels du secteur, tout en œuvrant à généraliser son usage auprès de catégories plus larges, notamment les chercheurs, les étudiants et les opérateurs économiques.

Pour sa part, Mme Abdellatif a mis en avant l'importance de ce guide, affirmant qu'il "n'est pas un simple travail linguistique, mais un outil pratique visant à renforcer la coordination entre les différentes instances, à faciliter la communication entre les opérateurs économiques et à améliorer la qualité du discours économique et commercial".

Ce guide est d'autant important, a-t-elle dit, au regard des difficultés induites par "la disparité des termes techniques utilisés, notam-

ment en matière d'interprétation des textes juridiques, d'application des règles en vigueur et de traitement des dossiers des opérateurs économiques, sans oublier son impact direct sur l'efficacité du contrôle, la protection du consommateur et l'organisation du marché".

De son côté, Salah Belaid a indiqué que ce guide était "le fruit d'un travail scientifique continu, tirant parti des expériences et réalisations antérieures du Conseil en matière d'élaboration de guides fonctionnels, et des référentiels en vigueur dans le secteur du commerce, selon une méthodologie rigoureuse adoptée par la commission spécialisée, appuyée par des mécanismes de suivi et d'évaluation continu".

Dans ce cadre, le président du HCLA a souligné l'importance de l'unification des terminologies spécialisées et le rôle de ce guide dans le renforcement de la communication institutionnelle et la promotion de l'usage de la langue arabe dans les domaines économique et commercial. Lors de la cérémonie de lancement, les deux ministres, ainsi que le président du HCLA, ont honoré les membres de la commission scientifique ayant contribué à l'élaboration de ce guide.

APS

SALON DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT À SÉTIF

Offre de plus de 1.300 emplois

Les entreprises participantes au 19ème Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat, clôturé lundi au palais des expositions Maabouda de Sétif, ont offert plus de 1.300 postes d'emplois dans les divers domaines, a-t-on appris auprès du commissaire de la manifestation.

Dans une déclaration à l'APS, Rabah Feraga a précisé que les 40 exposants participant à cet événement qui se tient pour la première fois en dehors de la ville d'Alger ont présenté plus de

1.300 postes d'emplois aux jeunes porteurs de projets et étudiants qui ont visité en force ce salon, ouvert samedi sous le slogan "les compétences de l'Est au service de l'industrie nationale".

Les postes proposés par les entreprises publiques et privées présentes concernent plusieurs spécialités dont la conception, l'innovation, l'industrie, l'intelligence artificielle (IA) qui sont des domaines intrinsèquement liés aux défis du décollage économique et de l'adaptation aux

exigences du marché de travail d'avenir, selon la même source. M. Feraga a ajouté que le choix de Sétif pour la tenue de cette manifestation a été "judicieux" en raison de l'engouement notable des jeunes porteurs de projets et demandeurs d'emploi pour le Salon, ses divers pavillons, ses workshops et ses diverses activités, notamment le concours intitulé "le jour du défi" consacré pour le choix des trois meilleurs plans d'affaires et meilleures idées convertissables en startups.

Cette manifestation a été organisée par une société privée spécialisée dans l'organisation des expositions en coordination avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous l'égide de ce ministère et du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et du wali de Sétif.

R.E



EL TARF

Vers l'ouverture de 50 km de pistes forestières en 2026



Des pistes d'une longueur de 50 km seront ouvertes courant 2026 à travers les massifs forestiers de la wilaya frontalière d'El Tarf, a indiqué lundi la cheffe du service de gestion des ressources forestières à la Conservation locale des forêts, Hayat Saoula.

Le secteur des forêts a bénéficié d'une enveloppe financière de 125 millions DA pour l'ouverture de 50 km de pistes forestières à travers les communes d'El Aioune, de Raml Souk, d'Asfour, de Chihani, de Bouhadjar, de Hammam Béni Salah et de Ben M'hidi, a précisé à l'APS Mme Saoula.

Cette opération du programme sectoriel s'inscrit

dans le cadre des efforts de protection des ressources forestières, de prévention des incendies, de facilitation des interventions en cas de feux de forêts et d'amélioration de la surveillance des espaces forestiers en plus du désenclavement de populations des localités montagneuses et du renforcement du développement local, a ajouté la même source.

Selon la même source, les deux précédentes années ont connu l'ouverture et l'aménagement de 100 km de pistes forestières dans plusieurs communes et le parachèvement de la réalisation de quatre tours de vigie dans les communes d'El Aioune, d'El Tarf, d'Ain Kerma et de Chihani.

Le secteur a bénéficié d'autres opérations pour notamment la réalisation de tranchées anti-incendie sur 50 hectares et l'aménagement de 4.000 m³ de correction torrentielle sur des bassins versants et terres agricoles en attendant leur reboisement durant les prochaines saisons, selon la même source.

La concrétisation de ces projets de pistes aura un impact positif pour la protection des ressources forestières, davantage d'efficacité pour les opérations de prévention et d'intervention, a souligné la même source qui a relevé que la longueur totale des pistes aménagées sur le territoire de la wilaya atteint 1.400 km.

SAÏDA

Campagne de sensibilisation pour la prévention des accidents de la route

La Délégation de wilaya de la sécurité routière de Saïda a lancé, lundi, une campagne de sensibilisation destinée aux usagers de la route, en vue de prévenir les accidents de la circulation, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le délégué de la wilaya de cette instance, Mohamed Miloudi, a précisé que cette initiative vise à sensibiliser les conducteurs aux conséquences des accidents de la route et à leur fournir les orientations et les conseils nécessaires pour les éviter, notamment durant la période des perturbations climatiques, tout en renforçant la culture de la sécurité routière. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra tout au long de la saison hivernale, cible plusieurs points de la wilaya, notamment la route nationale (RN) 92 reliant les wilayas de Saïda et Sidi Bel-Abbes (commune de Youb), la RN 94 entre les wilayas de Saïda et Tiaret (commune d'El-Hes-sasna), ainsi que la RN 6 reliant les wilayas de Saïda et Mascara (commune d'Ouled-Khaled).

A cette occasion, la délégation insiste auprès des conducteurs sur la nécessité de respecter les règles de conduite responsable et de procéder au contrôle périodique des véhicules. Des dépliants et des brochures de sensibilisation sont également distribués, a-t-on indiqué de même source.

EL-MENIAA

Plus de 110 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 112 foyers des quartiers d'El-Wajda et El-Ouga, dans la wilaya d'El-Meniaa, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris lundi de la Société de distribution de l'électricité et gaz (Sonelgaz).

Mis en service par le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, en présence des représentants des secteurs concernés, ce projet, inscrit au titre de la stratégie de l'Etat visant la généralisation du gaz naturel et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a été réalisé, à la faveur d'un réseau de plus de 3,4 km, pour un coût de 10,7 millions DA, dont une contribution de 3,7 millions DA de la Sonelgaz, a-t-on précisé.

L'entreprise Sonelgaz fait état d'autres opérations projetées, pour étendre le réseau de gaz naturel aux autres quartiers, dans les différentes communes de la wilaya, dans le but de prendre en charge les préoccupations de la population et contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie.

JIJEL

26 zones humides concernées par le dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs

Le parc national Taza de Jijel a choisi 26 zones humides réparties à travers les communes de la wilaya dans le cadre de l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs, a-t-on appris lundi auprès de sa directrice, Lilia Boudouhane. Le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs qui viennent de débuter sera mené à travers 26 zones humides de la wilaya par une équipe spécialisée constituée de cadres du parc, de la conservation des forêts, de l'association locale "Ecologie sans frontières" et de stagiaires dotés d'équipements nécessaires pour assurer une opération de recensement précise, selon Mme Boudouhane.

D'après la même responsable, ce dénombrement reflète la biodiversité et l'état de santé des systèmes écologiques de la wilaya qui accueille annuellement diverses espèces d'oiseaux migrateurs.

Les zones humides ainsi concernées par ce dénombrement hivernal sont notamment la zone humide Béni Belaid dans la commune de Kheiri Oued Adjoul, classée pour sa riche biodiversité site d'importance mondiale dans le cadre de la convention Ramsar, la zone humide Redjla dans la commune de Taher, Ghedir Béni Hamza dans la commune d'El Kennar Nouchfi et Merigha dans la commune d'El Aouana, en plus de plusieurs retenus collinaires, cours d'eau et barrages, a précisé la directrice du parc.

Outre leur fonction écologique, ces zones humides peuvent constituer une source génératrice de richesses à travers le développement d'un tourisme permettant de découvrir les ressources végétales et animales de ces sites qui attirent annuellement des espèces rares d'oiseaux, notamment en hiver et suscitent la curiosité des touristes, a-t-on indiqué.

ILLIZI

Maintenance de plus de 1.309 km du réseau électrique en prévision de l'été



Une large opération de maintenance et de confortement de quelque 1.309 km de réseau électrique est entamée dans la wilaya d'Illizi, en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Intervenant en application du plan stratégique proactif de maintenance et de confortement du réseau électrique, notamment dans les wilayas du Sud, l'opération, visant à assurer la continuité et la qualité du service, cible les réseaux électriques des com-

munes d'Illizi, Debdeb, Oum-Stah, Ohanet, Oum-Tamdent et In-Amenas.

Pour ce faire, il est fait état de la mobilisation, dans le cadre de la solidarité professionnelle de la Sonelgaz, de 55 agents techniques, scindés en cinq (5) groupes, dépêchés des directions de Sonelgaz des wilayas de Souk-Ahras, Mila, Biskra et Laghouat, en renfort aux équipes techniques locales.

L'opération porte sur le contrôle des lignes et pylônes électriques, l'inspection de 828 transformateurs élec-

triques, en plus de la projection d'interventions techniques visant l'amélioration de l'alimentation électrique en prévision de la prochaine saison estivale.

Selon les responsables locaux de Sonelgaz, cette campagne d'envergure permettra la réalisation de divers travaux de maintenance du réseau et des installations électriques, dans le but d'assurer la continuité du service public et d'éviter les perturbations de distribution électrique dans la wilaya d'Illizi.

Médéa : Mise en œuvre du dispositif de distribution de son aux éleveurs de bétail

Le dispositif de distribution de son au profit des éleveurs de bétail a été mis en œuvre au niveau de la wilaya de Médéa en vue de garantir un meilleur encadrement de l'approvisionnement en aliment de bétail, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Initié en application de la circulaire du 16 décembre dernier émise par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche relative à l'organisation de l'approvisionnement des éleveurs en son, ce dispositif est appelé à faciliter l'accès des éleveurs à ce produit et éviter tout disfonctionnement dans la chaîne

de distribution de cet aliment pour bétail, a fait savoir, le directeur des services agricoles, Mahieddine Belhimeur.

Des quotas sont fixés pour chacun des intervenants dans l'opération de distribution du son, en l'occurrence l'Office national des aliments de bétail (ONAB), qui a droit à 30% de la quantité de son produite localement, 30% également pour les unités de transformation d'aliment de bétail, et 40% du quota est réservé aux coopératives d'éleveurs, a-t-il détaillé.

La production locale du son est estimée à 24970 quintaux, issue de quatre minoteries, l'une publique relevant du groupe AGRO-

t-il ajouté.

Pour bénéficier de ce produit, les agriculteurs ou éleveurs doivent disposer d'une carte professionnelle et présenter une fiche signalétique incluant la consistance du cheptel et le type d'activité exercé, a-t-il noté.

Une commission de wilaya chargée du suivi et du contrôle de l'opération de distribution de ce produit a été installée dans le cadre de ce dispositif pour veiller à son application et s'assurer que les quantités de son disponibles localement parviennent aux adhérents à ce dispositif et au prix fixé de vente officielle, a souligné le directeur des services agricoles.

COMMUNE DE MADNA (TIARET)**Mise en service d'une nouvelle salle de soins**

Une nouvelle salle de soins a été mise en service dans la commune de Madna, wilaya de Tiaret, après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation, d'extension et d'équipement, a-t-on appris, lundi, du chef de la daïra d'Aïn-Kermes, M. Ali Elouradi. M. Elouradi a précisé, à l'APS, que cette structure sanitaire assurera la permanence nocturne au profit des habitants de la commune, dont la population est estimée à 3.600 habitants, ainsi que des populations des zones rurales avoisinantes.

Il a ajouté que le projet a été réalisé dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social de l'année écoulée, pour une enveloppe budgétaire globale de 12 millions de dinars, indiquant que la direction de la Santé a pris en charge son équipement et son encadrement.

De son côté, la directrice de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Aïn-Kermes a affirmé que la salle de soins offrira divers services de santé de base aux citoyens, tels que la consultation médicale, la radiologie, les analyses médicales et la chirurgie dentaire, grâce à des équipements modernes récemment acquis, en plus du recrutement de plusieurs cadres médicaux et paramédicaux afin d'assurer l'accueil des patients jour nuit, tous les jours de la semaine.

BECHAR**Ouverture prochaine de trois nouvelles polycliniques**

Le secteur de la santé à Bechar sera bientôt renforcé par l'ouverture de trois nouvelles polycliniques de soins de proximité, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé de la wilaya.

Dans le cadre de l'amélioration des services de soins médicaux de proximité à travers la wilaya, il sera procédé prochainement à l'ouverture de trois (3) nouvelles polycliniques de soins de proximité, a indiqué le directeur local de la Santé, Mansour Boukhiar. Elles seront implantées dans la nouvelle cité urbaine de Taghaïline, située au sud-est de la commune de Bechar, à la cité Lahbab, au quartier Debdebda dans la même collectivité, ainsi qu'au chef-lieu de la commune frontalière de Lahmar, à 35 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-il précisé.

Ces nouvelles infrastructures seront dotées d'équipements médicaux de pointe répondant aux normes nationales en matière de soins de proximité, a ajouté le responsable.

La mise en service de ces structures de santé permettra le renforcement du réseau des polycliniques à travers la wilaya, lequel passera de 10 actuellement à 13 établissements en 2026, a souligné M. Boukhiar.

COMMUNE DE BEN BADIS (CONSTANTINE)**Réception prochaine du projet d'entretien du CW 14**

Un projet portant entretien du chemin de wilaya (CW) 14 dans son segment relevant de la commune de Ben Badis (Constantine), sera réceptionné "avant la fin du mois de février prochain", a-t-on appris lundi auprès du subdivisionnaire des travaux publics de la daïra d'Aïn Abid, Brahim Lakroum.

Il s'agit d'un tronçon routier de 4,5 km reliant le CW 133 et celui n° 5, non loin du pôle urbain d'Aïn Nehas relevant de la commune d'EL Khroub, a précisé le responsable de cette subdivision couvrant la commune de Ben Badis, notant que ce projet dont les travaux ont atteint 80% a mobilisé un investissement public de 70 millions DA, puisé du budget de wilaya 2025.

Par ailleurs et afin d'assurer le désenclavement de certaines zones rurales, améliorer le trafic routier et les conditions de déplacement des habitants, il a été procédé à la rénovation d'un chemin communal (CC) entre les mechtas d'El Maïda et du CW 16 sur une distance de 3 km et à la réalisation d'un tronçon routier entre le village de Benyâgoub et le centre de la commune de Benbadis (800 mètres linéaires), a-t-il ajouté.

Dans la commune d'Aïn Abid, un autre CC de 2,4 km entre les mechtas de Kehalcha Lekbar et d'Aïn Chequa, a fait également l'objet d'une action d'entretien et de réhabilitation, a révélé la même source, soulignant que les travaux de ces projets ont été entièrement achevés.

La concrétisation de ces 3 autres opérations a nécessité la mise en place d'un budget global estimé à 46 millions DA, financé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a-t-on indiqué.

SIDI BEL-ABBES**Lancement de la première session de formation aux premiers secours**

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a lancé, lundi, la première session de secourisme grand public au titre de l'année 2026, dans le cadre du programme de la Direction générale de la Protection civile et sous le slogan "Un secouriste dans chaque famille", a indiqué la cellule de communication et d'information de cette direction.

La même source a précisé que cette session vise à former les citoyens de différentes catégories sociales aux principes des premiers secours, contribuant ainsi à la diffusion de la culture de la prévention et au renforcement des ca-

pacités d'intervention rapide en cas d'accidents.

Les activités de cette formation se sont déroulées dans plusieurs espaces à travers le territoire de la wilaya, notamment le centre de loisirs situé sur la rue Ahmed Zabana à Sidi Bel-Abbes, la maison de jeunes de Loukil Amar, dans la commune de Ben Badis, ainsi que les centres de formation professionnelle des communes de Mémine et Telagh.

Cette session a connu une affluence remarquable des deux sexes et de différentes tranches d'âge, ce qui reflète, selon la même source, la prise de conscience des citoyens quant à l'importance de la

formation aux premiers secours et à son rôle vital dans le sauvetage des vies humaines.

Par ailleurs, la Direction de la Protection civile a invité les citoyens désireux de bénéficier des prochaines sessions de formation à se rapprocher du siège de la direction, situé au quartier Boumelik, pour s'inscrire, précisant qu'ils seront convoqués ultérieurement selon le programme établi.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la protection civile visant à renforcer la culture de prévention et à consacrer les valeurs de solidarité et de citoyenneté au sein de la société.

EL-OUED**741 logements de fonction attribués aux personnels enseignants**

Pas moins de 741 logements sociaux publics de fonction ont été attribués, depuis 2014, aux personnels enseignants du secteur de l'éducation dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'éducation.

Attribuée aux encadreurs et enseignants des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), l'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise à la disposition des enseignants des wilayas du Sud de logements de fonction, en application de la stratégie du ministère de tutelle visant à assurer la stabilité du corps enseignant, les motiver et, ainsi, contribuer à l'amélioration de l'enseignement, a affirmé le directeur de l'éducation de

la wilaya, Abdelbasset Zenouda. Le programme d'attribution de ces logements de fonction a été retenu au profit des personnels enseignant dans les différentes communes de la wilaya, y compris les localités enclavées dans les communes frontalières de Benguecha, Taleb Larbi et Douar El-Ma, qui ont connu auparavant une perturbation dans la stabilité du corps enseignant.

Ces logements de fonction ont été attribués en quatre tranches de 295, 233, 195 et 18 unités, et dont la dernière attribution en date s'est effectuée cette semaine, a fait savoir le même responsable.

L'opération a été confiée à une commission chargée de l'examen des de-

mandes de logements, sur la base de deux critères, à savoir que le postulant n'ait bénéficié auparavant d'aucune formule de logement ou de lot de terrain à bâtir, et la contribution à la stabilité de l'encadrement pédagogique de l'établissement.

A noter que le travail de ladite commission s'appuie sur les dispositions du décret exécutif N-08/142 du 11 mai 2008 définissant les règles d'attribution des logements sociaux de fonction et la circulaire 81 du 17 septembre 2014 définissant les conditions d'accès aux logements sociaux publics de fonction retenus pour les wilayas du Sud.

FOOT/ PREMIER LEAGUE (TRANSFERTS)

Le défenseur Marc Guéhi rejoint Manchester City

Le défenseur et capitaine de Crystal Palace, Marc Guéhi, s'est engagé avec Manchester City, dont le secteur défensif est affaibli par plusieurs blessures, a annoncé le club pensionnaire de Premier League anglaise de football, lundi dans un communiqué. Selon les médias britanniques, Man City a déboursé 23 millions d'euros pour faire venir l'international anglais de 25 ans. Le nouveau N.15 des "Citizens" a signé un contrat de cinq ans et demi, soit jusqu'en 2031.

Actuel deuxième du championnat, à sept points du leader Arsenal, Manchester City est privé sur blessure de ses défenseurs centraux Josko Gvardiol, John Stones et Ruben Dias. Fiable, expérimenté et rarement blessé, Marc Guéhi affiche 26 sélections avec l'équipe d'Angleterre, dont il est un des titulaires.

"Il n'a que 25 ans, mais il a déjà démontré qu'il était un leader, un professionnel brillant et quelqu'un qui cherche constamment à s'améliorer", s'est félicité Hugo Viana, le dirigeant mancunien chargé du recrutement.

Formé à Chelsea, Guéhi a effectué l'essentiel de sa carrière à Crystal Palace, dont il a porté le maillot 188 fois depuis son arrivée en 2021.

Il restera dans l'histoire comme le premier capitaine à avoir soulevé un trophée avec les "Eagles", en l'occurrence la Coupe d'Angleterre, en mai dernier après la finale remportée à Wembley contre Manchester City.

Il s'agit du deuxième recrutement hivernal pour Manchester City après l'arrivée de l'ailier Antoine Semenyo en provenance de Bournemouth.

R.S

CHAMPIONNAT D'ITALIE

Côme bat la Lazio 3-0

Côme a donné une leçon à la Lazio Rome 3-0 au Stade olympique lundi en clôture de la 21e journée du Championnat d'Italie pour consolider sa 6e place, synonyme de Ligue Conférence la saison prochaine, en attendant mieux.

Le club lombard qui restait sur une lourde défaite à domicile contre l'AC Milan (3-1), a mis KO la Lazio d'entrée en ouvrant la marque dès la 2e minute sur sa première action.

Son joueur-vetette, le très convoité Argentin Nico Paz, a assuré la victoire de son équipe avec un doublé (24e et 49e) pour porter son total de la saison à huit buts et s'est replacé à la deuxième place au classement des buteurs, derrière son compatriote Lautaro Martinez (11 buts).

L'équipe entraînée par Cesc Fabregas reste 6e (37 pts), mais dispose désormais de cinq points d'avance sur l'Atalanta Bergame (7e, 32 pts).

Elle ne compte plus que deux points de retard sur la Juventus, 5e et virtuellement qualifiée pour la Ligue Europa. L'ambitieux club financé par une fratrie de milliardaires indonésiens, n'est qu'à cinq points de la 4e place, synonyme de Ligue des champions.

Sifflée par ses tifosis au coup de sifflet final, la Lazio, elle, est 9e (28 pts) et n'a gagné qu'un seul de ses cinq derniers matches (deux nuls, deux défaites).

R.S

FOOT/ COUPE DU ROI (1/4 DE FINALE)

Albacete accueillera le FC Barcelone

Le FC Barcelone (tenant du trophée) affrontera Albacete pensionnaire de deuxième division et tombeur du Real Madrid (3-2) au tour précédent, selon le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe du Roi effectué ce lundi.

Les deux équipes ne se sont plus affrontées depuis le 1er mai 2005. À l'époque, le Barça s'était imposé 2-0 au Camp Nou, grâce notamment au premier but en professionnel d'un jeune joueur prometteur de La Masia, Lionel Messi.

Albacete accueillera le champion en titre au Stade Carlos-Belmonte en février prochain.

Le choc de ces quarts de finale opposera le Betis Séville à l'Atlético de Madrid. L'Athletic Bilbao a hérité de Valence à Mestalla, et la Real Sociedad, qui a fait tomber le FC Barcelone (2-1) dimanche en championnat, affrontera Alavés à l'extérieur.

Le programme des quarts (3, 4 et 5 février 2026) Albacete (D2) - FC Barcelone Real Betis - Atlético de Madrid Valence - Athletic Bilbao Deportivo Alavés - Real Sociedad.

R.S

FOOT/FIFA SERIES 2026

Les pays hôtes de la compétition dévoilés



La FIFA a dévoilé ce lundi, la liste complète des pays hôtes ainsi que la composition des groupes des FIFA Series 2026, marquant une étape majeure dans le développement de cette initiative au service des équipes nationales masculines et féminines.

A la suite de l'annonce, en novembre 2025, de l'élargissement du format, les FIFA Series 2026 réuniront 48 sélections, réparties en 12 groupes de quatre, qui s'affronteront lors des fenêtres internationales de mars et d'avril. En réunissant 48 équipes, soit environ 25% des 211 associations membres de la FIFA, les FIFA Series mobiliseront près d'un quart de la communauté mondiale du football, précise l'instance internationale sur son site officiel.

Onze associations membres de la FIFA accueilleront les rencontres des 12 groupes de la compétition, dont deux groupes au Rwanda. Les FIFA Series 2026 compteront neuf groupes masculins et trois groupes féminins. Les six confédérations de la FIFA seront représentées, soulignant ainsi la dimension véritablement mondiale de cette initiative, selon la même source.

Les rencontres des groupes masculins auront lieu en Azerbaïdjan, en Australie, en Indonésie, au Ka-

zakhstan, en Nouvelle-Zélande, en Ouzbékistan, à Porto Rico et au Rwanda. Les rencontres féminines se dérouleront au Brésil, en Côte d'Ivoire et en Thaïlande.

Cinq équipes nationales masculines déjà qualifiées pour la Coupe du Monde 2026 seront notamment engagées dans les FIFA Series 2026 - l'Australie, le Cap-Vert, Curaçao, la Nouvelle-Zélande et l'Ouzbékistan -, ce qui souligne la portée sportive de cette initiative, en complément de sa vocation de développement.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre des Objectifs stratégiques 2023-2027 pour un football mondial. Elles offrent aux équipes nationales la possibilité d'affronter des sélections d'autres confédérations sans alourdir le calendrier international et contribuent au développement technique, au renforcement organisationnel et aux échanges à l'échelle mondiale, souligne la FIFA.

Pour rappel, l'Algérie avait accueilli en mars 2024 "FIFA Series 2024": Un tournoi de haut niveau avec la participation des sélections de quatre pays: l'Algérie, la Bolivie, l'Afrique du Sud et Andorre, dont les matchs se sont déroulés au stade Nelson-Mandela de Baraki

(Algér). Groupes masculins: Australie (AFC) Australie (pays hôte), Cameroun, RP Chine, Curaçao Azerbaïdjan (UEFA) Azerbaïdjan (pays hôte), Oman, Sierra Leone, Sainte-Lucie Indonésie (AFC) Bulgarie, Indonésie (pays hôte), Iles Salomon, Saint-Kitts-et-Nevis Kazakhstan (UEFA) Comores, Kazakhstan (pays hôte), Koweït, Namibie Nouvelle-Zélande (OFC) Cap-Vert, Chili, Finlande, Nouvelle-Zélande (pays hôte) Porto Rico (Concacaf) Samoa américaines, Guam, Porto Rico (pays hôte), Iles Vierges américaines Rwanda (CAF) - Groupe A Estonie, Grenade, Kenya, Rwanda (pays hôte) Rwanda (CAF) - Groupe B Aruba, Liechtenstein, Macao, Tanzanie Ouzbékistan (AFC) Gabon, Trinité-et-Tobago, Ouzbékistan (pays hôte), Venezuela Groupes féminins: Brésil (CONMEBOL) Brésil (pays hôte), Canada, République de Corée, Zambie Côte d'Ivoire (CAF) Côte d'Ivoire (pays hôte), Mauritanie, Pakistan, Turks-et-Caicos Thaïlande (AFC) RD Congo, Népal, Equipe de l'OFC, Thaïlande (pays hôte).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 TUNISIENNE (17E JOURNÉE)

L'ES Tunis chute à Monastir (2-1)

L'ES Tunis, actuel leader de la Ligue 1 tunisienne de football, s'est incliné lundi en déplacement face à l'US Monastir (2-1), en match avancé de la 17e journée du championnat.

L'ES Tunis a ouvert le score grâce au Burkinafabe Jack Diarra (10e), avant que l'US Monastir n'égalise à la 27e sur une tête de Fakhreddine Ben Youssef.

En début de la seconde période, l'USM a marqué le but de la victoire par Youssef Abdelli (47e).

Grâce à ce succès, l'US Monastir réintègre provisoirement le top 4 du classement avec 30 points, tandis que l'EST, qui essuie sa deuxième

défaite de la saison, est freinée dans son élan et risque de se voir rejoindre rapidement par le dauphin le Club Africain, qui recevra jeudi l'ES Sahel.

Les deux internationaux algériens de l'EST : le défenseur Mohamed Amine Tougai et l'ailier Youcef Belaïli, soignent leurs blessures respectives. Si Tougai s'est blessé lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, clôturée dimanche soir avec la consécration du Sénégal aux dépens du pays hôte (1-0, après prolongation), Belaïli est indisponible depuis le 9 novembre dernier.

R.S

CAN-2025 / 35E ÉDITION

Sacre mérité du Sénégal ou quand la justice triomphe

Le rideau est tombé, dimanche soir, sur la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, qualifiée par les observateurs et analystes comme la pire édition de l'histoire de cette compétition continentale.

Cette édition s'est conclue par un sacre historique du Sénégal, vainqueur (1-0) en finale, remportant ainsi son deuxième titre continental de son histoire. Un couronnement qui n'était pas ordinaire, mais restera gravé dans les mémoires, tant pour le suspense sur le terrain que pour les controverses, le chaos organisationnel et les scandales d'arbitrage qui ont suscité l'indignation des spectateurs depuis le coup d'envoi jusqu'au coup de sifflet final.

Dès le début de la compétition, de nombreux observateurs ont constaté un favoritisme arbitral flagrant lors de plusieurs matches, ainsi que des décisions controversées sans précédent dans l'histoire de la CAN, soulevant de nombreuses interrogations sur l'intégrité de la compétition et la crédibilité de ses organisateurs.

Ce favoritisme manifeste a été perçu par les spécialistes du football comme une tentative évidente de faciliter le parcours de l'équipe du pays hôte afin de lui assurer la conquête du trophée continental, qui lui échappait depuis près de cinquante ans.

Pour atteindre cet objectif, le pays organisateur n'a eu aucun égard pour ses invités ni pour le monde du football, travaillant dès avant le lancement du tournoi à tracer la voie de son équipe afin de garantir que la couronne continentale reste sur son sol.

De nombreux analystes et observateurs ont convenu que certains groupes d'arbitre n'avaient pas hésité à prendre des décisions décisives et totalement partiales, avec une intervention directe et flagrante de l'administration marocaine à travers le président de sa fédération et son influence sur le déroulement de la compétition. Les victimes furent des équipes puissantes et largement favorisées pour atteindre au moins la finale, telles que l'Algérie, le



Cameroun, l'Egypte, le Nigeria, le Mali, etc. Ces éliminations ont été largement considérées comme le résultat direct d'un arbitrage partial plutôt que d'une supériorité sportive sur le terrain. Malgré ces circonstances et dans un climat chargé de provocations, de pression psychologique et d'injustice arbitrale, le Sénégal a poursuivi sa route avec constance. Sur le terrain, les "Lions de la Teranga" ont démontré qu'ils étaient les plus dangereux et les plus méritants du titre, grâce à leur discipline tactique, leur solidité défensive et leur efficacité offensive dans les moments cruciaux. Les joueurs et le staff technique ont été confrontés à de multiples provocations, ayant et pendant la finale, qui auraient pu déstabiliser l'équipe et provoquer des réactions imprévisibles. Cependant, la sagesse et le sang-froid des Sénégalais leur ont permis de gérer ces pressions avec un calme exemplaire et un professionnalisme remarquable.

Même la finale n'a pas été épargnée par les polémiques et

les erreurs arbitrales: un but légitime du Sénégal a été refusé sans recours à la technologie de l'arbitrage vidéo (VAR), provoquant une vague d'indignation. Quelques instants plus tard, l'arbitre a accordé un penalty au pays hôte, poussant les joueurs sénégalais à quitter temporairement le terrain, une première historique, avant de reprendre le jeu après l'intervention des responsables de l'équipe. Comme tout ce qui est basé sur l'injustice est voué à l'échec, ce penalty a été raté, maintenant le match ouvert à toutes les possibilités. Au début de la première période de la prolongation supplémentaire, le Sénégal a ouvert le score avec un but décisif, tombé comme un éclair sur ceux qui misaient sur un scénario différent, perturbant les plans de quiconque voulait empêcher le sacre des "Lions de la Teranga". Le sort a ainsi tourné contre les conspirateurs: au lieu d'une victoire illégitime, le Maroc a dû subir l'humiliation et laisser une trace négative dans l'histoire africaine.

R.S

Malgré les pressions des dernières minutes, toutes les tentatives ont échoué et l'arbitre a déclaré la fin du match, consacrant un titre écrit sur le terrain et non dans les coulisses. Il est incontestable que le pays hôte, qui a souvent eu recours à des pratiques de corruption pour atteindre ses objectifs dans divers forums internationaux, a essayé d'appliquer les mêmes méthodes dans le domaine footballistique pour remporter la CAN, profitant de ses relations douteuses avec des personnes connues pour leur implication dans des affaires de corruption.

Ce qui est certain, c'est que la 35e édition s'est conclue par le sacre d'un champion méritant, mais elle a également ouvert un dossier sensible sur l'arbitrage africain et la gestion de la Confédération africaine de football, un dossier qu'il est plus qu'urgent d'examiner avec courage et transparence, afin de préserver la crédibilité de cette compétition historique et de protéger l'avenir du football sur le continent africain.

FOOT/ CLASSEMENT FIFA

L'Algérie progresse de six places (28e)

La sélection algérienne de football, a progressé de six places, pour occuper la 28e position au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de janvier, publié lundi sur son site officiel.

Les "Vert" restent sur une participation honorable à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, atteignant les quarts de finale de l'épreuve, avant de s'incliner face au Nigeria (2-0).

Lors de la phase de groupes, l'équipe nationale a réalisé un sans-faute en allant trois succès, en autant de matchs :

face au Soudan (3-0), le Burkina Faso (1-0) et la Guinée équatoriale (3-1), avant d'éliminer la RD Congo en demi-finale (1-0, après prolongation). Sur le plan continental, la sélection algérienne occupe la quatrième place, avec 1560,91 points devançant notamment l'Egypte (31e) et le champion d'Afrique 2024 la Côte d'Ivoire (42e). La meilleure progression est à mettre à l'actif du Cameroun, qui a gagné 12 places (45e). De son côté, le Sénégal sacré champion d'Afrique 2025, dimanche soir aux dépens du pays hôte (1-0, après prolonga-

tion), a gagné 7 places (12e).

Dans le haut du classement mondial, l'Espagne se maintient à la première place, devant l'Argentine, l'un des adversaires de l'Algérie au premier tour de la Coupe du monde 2026, et la France. La Croatie a quitté le Top 10 (11e).

Les deux autres adversaires de l'équipe nationale au Mondial 2026 : l'Autriche et la Jordanie, pointent respectivement à la 24e et 64e places. La prochaine édition du classement de la FIFA sera publiée le mercredi 1 avril prochain.

R.S

FOOT / LIGUE 2 - RC KOUBA

Fin de mission pour l'entraîneur Abderrahmane Ramdane

Le RC Kouba, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi "une résiliation à l'amiable" du contrat qui le liait à son désormais ex-entraîneur, Abderrahmane Ramdane, auquel la dernière défaite chez le WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat, semble avoir été fatale.

"La Direction du RC Kouba informe ses supporters et l'ensemble de la famille sportive que le contrat liant le club à son entraîneur, M. Abderrahmane Ramdane,

a été résilié à l'amiable et d'un commun accord entre les deux parties", a-t-elle publié dans un communiqué.

"Le club tient à remercier l'entraîneur pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant son passage au sein du RC Kouba, en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière", a-t-elle ajouté, en promettant de dévoiler "prochainement" le nom du successeur d'Abderrahmane Ramdane à la barre technique du Raed.

Après 16 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, avec 29 points. Soit neuf longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El Biar (38 pts).

FUTSAL / ELIMINATOIRES CAN-2026 – ALGÉRIE

19 joueurs en stage en vue de la double confrontation face à la Guinée

Le sélectionneur national de futsal, Noureddine Benamrouche, a retenu 19 joueurs pour effectuer un stage de préparation du 19 janvier au 9 février, en vue de la double confrontation face à la Guinée, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de futsal 2026, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football.

Exempté du premier tour, la sélection algérienne affrontera son homologue guinéenne lors d'un duel aller-retour. Le match aller est prévu à Conakry le 3 ou 4 février prochain, tandis que le retour aura lieu à Alger le 7 ou 8 février, selon le tirage au sort effectué le 7 janvier au Caire. Dans le cadre de cette échéance continentale, les "Verts" poursuivent leur préparation sous la conduite de Benamrouche, notamment au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), après avoir déjà effectué plusieurs stages durant les dernières semaines.

Outre l'Algérie et la Guinée, 18 sélections africaines sont engagées dans ces éliminatoires. Le deuxième tour regroupera les dix équipes exemptées du premier tour, auxquelles s'ajouteront les quatre vainqueurs de ce dernier.

Liste des joueurs retenus : Samir Teffaf (Avion Futsal), Wassim Si Chaïb (Sporting Club de Paris), Zohir Benadel (Paris Acasa), Eskander Si Chaïb (Paris Acasa), Abdelhak Djabran (AC Auzium), Amal Bessa (Paris Acasa), Mathieu Hamad (US Toulouse), Azzeddine Takdjerd (UJS Toulouse), Younes Bakkioui (Bouraza Bruxelles), Walid Riach (CF El Kseur), Moussa Haddad (La Quattro Futsal), Rayane Aït Hamadouche (AC Auzium), Walid Béterki (Vaulx-en-Velin Futsal), Sofiane Bakkioui (Bouraza Bruxelles), Haris Bouzida (Wessex Futsal), Mohamed Amine Bencherif (Vaulx-en-Velin Futsal), Abdelraouf Djelloul (AC Auzium), Sofian Medjiahed (Valenciennes FC), Bilal Bentout (Avion Futsal). Sélectionneur : Noureddine Benamrouche.

R.S

TROIS MOIS APRÈS LE CESSEZ-LE-FEU

La crise humanitaire à Gaza n'est pas terminée

La représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), Olga Cherevko, a affirmé lundi que la crise humanitaire dans la bande de Gaza n'est pas terminée, trois mois après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans l'enclave, soulignant que les efforts de l'ONU et de ses partenaires, bien qu'importants, ne constituent qu'une solution temporaire.



Citant le Centre d'information des Nations unies, Cherevko a indiqué que la vie des Palestiniens à Gaza demeure marquée par le déplacement forcé, les traumatismes psychologiques, l'incertitude et la privation. Cette situation s'est aggravée en raison de tempêtes violentes et répétées, parfois meurtrières, provoquant l'effondrement de bâtiments et la mort d'enfants particulièrement exposés au froid. Cherevko a signalé que, durant les deux premiers mois de la trêve, plus de 1,3 million de personnes ont reçu des colis alimentaires, tandis que plus de 1,5 million de repas chauds ont été préparés et distribués aux personnes dans le besoin à travers toute la bande de Gaza, contribuant ainsi à une amélioration relative de la sécurité alimentaire. Elle a ajouté que lorsque de fortes inondations ont frappé Gaza, les organisations humanitaires ont travaillé en coordination avec les municipalités pour trouver des solutions plus sûres, tout en procédant à la distribution de tentes, de couvertures et de vêtements chauds. Toutefois, elle a souligné que, malgré ces avancées, la situation demeure fragile et susceptible de se détériorer du jour au lendemain. Elle a relevé qu'en dépit de la réouverture de l'accès pour les travailleurs humanitaires et de la mise en place de dizaines de points de services de santé, moins de 40 % des infrastructures de soins de santé à Gaza sont actuellement opérationnelles, tandis que l'entrée de fournitures éducatives essentielles pour les enfants, privés d'école depuis deux années consécutives, reste toujours interdite.

MISE EN GARDE CONTRE UNE CATASTROPHE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Réseau des organisations civiles palestiniennes dans la bande de Gaza a mis en garde, lundi, contre une grave catastrophe sanitaire et environnementale dans l'enclave, au moment où les conditions climatiques ont favorisé la propagation des virus et la recrudescence des maladies parmi la population. Le président du Réseau, Amjad Al-Chawa, a expliqué, dans des déclarations à la presse, que la bande de Gaza fait face à une pénurie aiguë d'eau potable, à l'accumulation d'environ 900.000 tonnes de déchets, ainsi qu'à une destruction massive des réseaux d'assainissement. A cela s'ajoute l'interdiction imposée par l'occupation sioniste à l'entrée des produits d'hygiène et des fournitures de base, ce qui aggrave davantage la crise sanitaire. Les habitants de Gaza continuent de subir les répercussions de la vague de froid intense et des pluies qui frappent le territoire, alors que l'occupation sioniste poursuit son interdiction de l'entrée des tentes et des matériaux d'hébergement, accentuant les souffrances des déplacés, notamment les enfants, les personnes âgées et les malades chroniques. Dans le même contexte, des organisations médicales avaient précédemment averti de la propagation d'épidémies, en particulier le choléra et la poliomérite, parmi les déplacés, en raison des restrictions imposées par l'occupation sioniste à l'entrée des médicaments et des fournitures médicales dans la bande de Gaza.

AGGRESSION SIONISTE

Les prisonniers palestiniens font face à des conditions inhumaines

Le Mouvement de résistance palestinien (Hamas) a affirmé lundi que les détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste sont confrontés à des conditions inhumaines, marquées par des actes de maltraitance et de torture systématique, appelant le monde à agir immédiatement pour les soutenir et mettre fin

à leurs souffrances. Dans un communiqué, le mouvement Hamas a précisé que les prisonniers palestiniens "ne font pas face à de simples violations, mais à un crime humain à part entière commis à l'intérieur des prisons" sionistes, dénonçant "le silence international face à ces pratiques brutales et aux conditions inhumaines".

Le mouvement a appelé la communauté internationale, les Nations unies et leurs agences, ainsi que les organisations internationales de défense des droits de l'homme et humanitaires concernées, à "sortir de la sphère du silence" concernant la question des prisonniers. Le Hamas a exhorté également la communauté interna-

Le service de la Défense civile à Gaza a, de son côté, alerté sur la dégradation de ses capacités opérationnelles en raison du manque de moyens et de la panne des équipements nécessaires au déblaiement des décombres et à l'exécution des opérations de secours.

Il a indiqué que plus de 90 % des réseaux d'eau ont été détruits par les bombardements sionistes, tandis que plus de 15 millions de tonnes de gravats sont disséminées à travers la bande de Gaza, alors que les capacités disponibles sont insuffisantes pour faire face à l'ampleur de cette destruction massive.

Cette situation intervient alors que la guerre génocidaire menée par l'occupation contre la bande de Gaza depuis plus de deux ans a provoqué une paralysie quasi totale du secteur des services, déjà fortement éprouvé par un blocus continu imposé depuis 19 ans.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité Sioniste a perpétré une guerre de génocide à Gaza, marquée par les massacres, la famine, la destruction, le déplacement forcé et les arrestations, en dépit des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice exigeant leur arrêt.

Ce génocide a fait plus de 242.000 martyrs et blessés, dont la majorité sont des enfants et des femmes, plus de 11.000 disparus, ainsi que des centaines de milliers de déplacés et une famine qui a coûté la vie à de nombreuses personnes, outre une destruction généralisée ayant touché la plupart des villes et régions de l'enclave.

R.I

tionale à agir pour mettre un terme à ces crimes barbares, traduire l'occupation et ses dirigeants en justice, les contraindre à respecter les Conventions de Genève et le droit international humanitaire, et permettre aux instances internationales de visiter les prisons et d'examiner la situation des détenus sans restrictions.

R.I

SOUUDAN

Les FSR usent de fosses communes pour cacher leurs massacres

Les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, ont commis des "massacres" au Darfour, dont ils tentent de dissimuler les victimes dans des "fosses communes", a rapporté lundi la procureure adjointe de la Cour pénale internationale (CPI), Nazhat Shameem Khan.

Informant le Conseil de sécurité des Nations unies, Nazhat Shameem Khan a déclaré que "selon l'évaluation du bureau du procureur, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité" ont été commis lors de la prise de contrôle de la ville d'El-Fasher au Darfour par les FSR en octobre. Une enquête en cours de l'instance judiciaire internationale a mis en évidence "des massacres et des tentatives de dissimulation des crimes par l'aménagement de fosses communes", et documenté "une campagne organisée et calculée" des FSR, a ajouté la procureure fidjienne.

Des images analysées par la CPI montrent les FSR "célébrant des exécutions directes et profanant des corps", a-t-elle aussi dénoncé. "Le tableau qui se dessine est effroyable", et rappelle selon elle, les atrocités documentées à El-Geneina, la capitale du Darfour-Ouest, où les FSR sont accusées par la CPI d'avoir tué jusqu'à 15.000 civils.

Ces violences "se poursuivront jusqu'à ce que "le sentiment d'impunité soit stoppé", a-t-elle alerté. Dans le Darfour, les habitants font l'objet "de tortures collectives", a-t-elle avancé.

Près de trois ans du conflit ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 13 millions de personnes au Soudan, provoquant la "pire crise humanitaire au monde" selon les Nations unies.

L'ONU APPELLE À UNE ACTION URGENTE POUR METTRE FIN AU CONFLIT

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a appelé, lundi, les acteurs régionaux à agir afin de mettre fin au conflit au Soudan, mettant l'accent sur la nécessité de placer les droits de l'homme au cœur des efforts de paix.

"J'ai été témoin au Soudan d'atrocités d'une brutalité indescriptible subies par la population, mais j'ai également vu la résilience de l'esprit humain et sa capacité de résistance", a déclaré Türk dans une déclaration faite depuis la capitale kényane, Nairobi, à l'issue d'une visite de cinq jours au Soudan. Le Haut-Commissaire a indiqué avoir rencontré lors de sa visite, différentes composantes de la société soudanaise, notamment des jeunes qui s'organisent pour fournir une assistance à leurs communautés, ce qui les expose davantage aux risques d'arrestation et de violences.

Il est à noter que les infrastructures au Soudan ont été à plusieurs reprises la cible d'attaques de drones lancées par les Forces de soutien rapide (FSR), notamment ces dernières semaines. Ces attaques constituent de graves violations et pourraient s'apparenter à des crimes de guerre, a-t-il souligné.

R.I

DANS LE BUT DE RENFORCER LES VALEURS DE DIVERSITÉ CULTURELLE

L'Opéra d'Alger célèbre la Fête du Printemps chinois

Les 28 et 29 janvier, le public de l'Opéra Boualem Bessaïh sera au rendez-vous avec des performances de haut niveau présentées par la troupe chinoise de Ganzhou, reconnue pour son engagement dans la préservation du patrimoine musical et artistique authentique de la Chine.

L'Opéra d'Alger accueillera, mercredi et jeudi prochain, un spectacle musical et artistique d'exception s'inscrivant dans le cadre des festivités de la Fête du Printemps chinois, célébrant l'entrée dans la nouvelle année selon le calendrier chinois. Cet événement est organisé dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et la République populaire de Chine, en coordination avec l'Ambassade de Chine en Algérie.

Le programme comprend des pièces musicales traditionnelles interprétées à l'aide d'instruments chinois ancestraux, ainsi que des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel chinois, et les symboles qu'il porte liés à la nature, à l'harmonie et à la célébration de la vie.

La Fête du Printemps chinois, également connue sous le nom de Nouvel An chinois, est l'une des fêtes traditionnelles les



plus anciennes et les plus importantes de Chine. Elle symbolise le renouveau, les nouveaux départs, le rassemblement familial et la diffusion des valeurs d'optimisme et de paix. Cette célébration est étroitement liée à des rituels artistiques et culturels transmis de génération en génération, notamment la musique et les danses populaires, qui constituent un moyen d'expression de l'identité culturelle chinoise.

L'organisation de ce spectacle s'inscrit dans le cadre des relations historiques solides entre l'Algérie et la Chine, lesquelles ne se limitent pas aux aspects économiques et politiques, mais s'étendent également à la coopération culturelle et artistique, à travers l'échange de troupes artistiques, l'organisation de manifestations conjointes et la promotion du patrimoine civilisationnel des deux pays.

R.C

Journées du film algéro-italien : un panorama cinématographique pour les 60 ans du film "La Bataille d'Alger"



À l'occasion du soixantième anniversaire du film La Bataille d'Alger, le Centre algérien du cinéma, en collaboration avec la société Casbah Film Production et l'Institut culturel italien à Alger, organisent une projection panoramique consacrée aux productions cinématographiques algéro-italiennes en coproduction.

Cet événement s'inscrit dans le cadre des Journées du film algéro-italien, qui se tiendront du 24 au 26 janvier 2026 à Alger. La Bataille d'Alger est un film algéro-italien de Gille Pontecorvo, sorti en 1966. Le récit se déroule pour l'essentiel entre 1954 et 1957 et prend pour cadre, comme son titre l'indique, la bataille d'Alger. Il s'agit d'une reconstitu-

tion de la vraie bataille d'Alger de 1957, à l'occasion du soulèvement de la population algérienne par le Front de libération nationale (FLN) contre le pouvoir colonial français, et de la tentative du détachement parachutiste de l'armée française de pacifier le secteur. Le film retrace principalement l'histoire d'Ali la Pointe lors de la bataille d'Alger, et de

la lutte pour le contrôle du quartier de la casbah d'Alger, entre les militants du FLN et les parachutistes français de la 10e DP, pendant la guerre d'Algérie. Le film a été nommé 3 fois aux Oscars et a été récompensé par le Lion d'or à la Mostra de Venise 1966. Il a été sélectionné comme l'un des 100 films italiens.

R.C

Les prix BAFTA : "La Voix de Hind Rajab" est doublement nommée

La réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania s'est vu décerner une nouvelle reconnaissance internationale grâce à son dernier film, *La Voix de Hind Rajab*, présélectionné pour les BAFTA 2026 dans les catégories Meilleure réalisation et Meilleur film en langue étrangère. Les nominations officielles seront annoncées le 27 janvier, avant la cérémonie des BAFTA prévue le 22 février. La sélection du film pour les BAFTA fait suite à un excellent parcours lors de la saison des récompenses. Il a récemment été présélectionné aux Oscars et nommé aux Golden Globes dans la catégorie Meilleur film en langue étrangère. Le film se prépare également à une large sortie en salles dans le monde arabe grâce à l'initiative CineMAD.

Coproduction franco-tunisienne, «*La Voix de Hind Rajab*» s'inspire de l'histoire vraie de Hind Rajab, tuée par les forces israéliennes à Gaza. Le film intègre des enregistrements audio authentiques de ses derniers échanges avec les volontaires du Croissant-Rouge venus la secourir, conférant ainsi au récit une dimension documentaire poignante.

Le film a été présenté en avant-première à la Mostra de Venise, où il a reçu une ovation debout de plus de 20 minutes, la plus longue de l'histoire du festival. Il a ensuite remporté plusieurs prix prestigieux, dont le Lion d'argent, le Grand Prix du Jury, le Prix UNICEF, le Prix Edipo Re, le Prix Arca Cinema Giovani et le Prix CICT-UNESCO Enrico Fulchignoni. Son parcours en festivals s'est poursuivi avec des projections de grande envergure : il a été projeté en clôture du 46e Festival international du film de Doha et en ouverture du premier Festival international du film de Caire et en ouverture du premier Festival international du film de

Doha. D'autres distinctions ont suivi dans des festivals à travers l'Europe, avec des prix du public et du jury à Cimed à Montpellier, à la Mostra de València-Cinema del Mediterrani, au Festival international du film de Varsovie et le Grand Prix du meilleur film de 2025 au Festival international du film de Gand. Tournée en Tunisie, le film met en vedette Amer Hlehel, Clara Khoury, Motaz Malhees et Saja Kilani.

N.C

Un nouveau film CONJURING sortira en 2027

Depuis 2013, la saga CONJURING a généré un véritable univers étendu, fait de neuf films (trois suites à CONJURING, et cinq spin-off). Le dernier en date, CONJURING : L'HEURE DU JUGEMENT est sorti en septembre dernier, et devait clore la saga dédiée à Ed et Lorraine Warren (incarnés par Patrick Wilson et Vera Farmiga).

Mais devant l'énorme succès de ce dernier opus (près de 500 millions de dollars, le plus gros chiffre de la saga), Warner Bros. a rapidement mis en route un nouveau film CONJURING. Il ne s'agit pas d'une suite, mais d'un préquel, baptisé pour le moment CONJURING : FIRST COMMUNION.

Et comme les démons ne sont pas du genre à attendre, une date de sortie a déjà été fixée : le long-métrage sortira dans les salles américaines le 10 septembre 2027. Cette date n'a pas été choisie au hasard, puisqu'il s'agit de la période à laquelle est sorti le précédent volet.

Warner Bros. et New Line ont confié la réalisation à Rodrigue Huart, qui s'est fait remarquer pour ses courts-métrages horrifiques et qui a récemment œuvré derrière la caméra pour la série LE MONDE MAGIQUE DE JÉRÔME COMMANDEUR. Le scénario est signé Richard Naing et Ian Goldberg, duo derrière les films THE AUTOPSY OF JANE DOE et LA NONNE 2, et auteurs du script de CONJURING : L'HEURE DU JUGEMENT. Les producteurs historiques James Wan et Peter Safran sont également rattachés au projet, pour garantir une continuité stylistique et un certain contrôle sur l'expansion de l'univers.

En ce qui concerne l'intrigue, CONJURING : FIRST COMMUNION reste pour le moment très mystérieux. Cependant, le titre pourrait indiquer que l'on remontera aux débuts du couple de démonologues Ed et Lorraine Warren en découvrant leur toute première enquête. Côté casting, Patrick Wilson et Vera Farmiga ne devraient pas être de retour, et on peut penser que Warner Bros. fera de nouveau appel à Madison Lawlor et Orion Smith, qui jouaient leurs versions jeunes dans CONJURING : L'HEURE DU JUGEMENT.

N.C

Euphoria 3 explode déjà les compteurs avec sa bande-annonce

Mise en ligne il y a à peine quelques jours, ce premier trailer de la saison 3 d'Euphoria a déjà battu un record historique pour HBO Max. La vidéo a frôlé les 100 millions de vues dans le monde en seulement 48 heures, tous supports numériques confondus.

Pour mesurer l'ampleur de la performance, la comparaison avec d'autres mastodontes de HBO est éloquente. La saison 2 de The Last of Us avait généré 158 millions de vues en trois jours, tandis que la saison finale de Game of Thrones atteignait 81 millions de vues en 24 heures.

Côté casting, les piliers sont de retour : Zendaya, Maude Apatow, Alexa Demie, Jacob Elordi, Sydney Sweeney et Hunter Schafer reprennent leurs rôles. De nouveaux visages viendront également étoffer la distribution, élargissant encore l'univers de la série.

Depuis son lancement, la série figure parmi les plus regardées de la chaîne. Le final de la saison 2, diffusé en 2022, avait réuni 6,6 millions de spectateurs américains.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Elsbeth

21h10



Elsbeth se retrouve confrontée à une affaire mystérieuse lorsque le corps d'un riche client est découvert sans vie dans le cadre pittoresque de Central Park.

france 2 Il était deux fois

21h10



La piste des hommes mariés que Julie et son amie Louise faisaient chanter est une impasse, mais un nouveau tableau similaire à celui de Julie est retrouvé dans une autre région.

TF1 Séries films
Creed III

21h10



Une nuit de 2002 à Los Angeles, Adonis Creed accompagne son meilleur ami Damian Anderson, un boxeur très prometteur, à un combat qu'il remporte haut la main.

RMC LIFE Cold Case

20h10



Priscilla, une toxicomane en lutte contre ses démons, se retrouve au cœur d'une tempête émotionnelle lorsqu'elle est arrêtée dans un parc après avoir causé un scandale.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

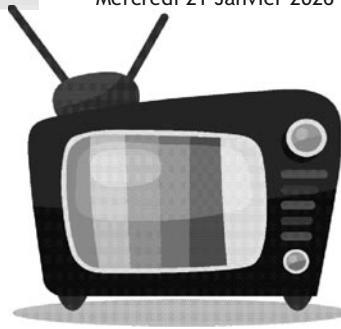
Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 10 42
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



T18

Le crime lui va si bien

20h55



Dans une vieille maison chargée d'histoires, récemment mise en vente, un cadavre est découvert. La capitaine Gaby Molina et le lieutenant Céline Richer sont appelées à enquêter sur cette mystérieuse affaire.

Toujours visible dans les salles : Zootopie 2 s'offre de nouveau un record majeur



Toujours visible dans les salles suite à sa sortie le 26 novembre dernier, Zootopie 2 nous fait retrouver Judy Hopps et Nick Wilde. Dans ce nouveau film, leur chef demande aux deux policiers de prendre part à un programme pour coéquipiers en crise. Mais ils sont bientôt occupés par une nouvelle affaire. Après l'arrivée d'un mystérieux serpent dans la ville, ils se lancent sous couverture dans une enquête afin de découvrir la vérité sur ce visiteur. Zootopie 2 connaît un succès retentissant auprès du public. Il a signé le quatrième meilleur démarrage de l'histoire, puis atteint le milliard de dollars de recettes plus vite que n'importe quel autre film de son genre et est devenu le film d'animation Disney le plus populaire de tous les temps au cinéma. Et il vient de s'offrir un nouveau record.

Zootopie 2 est désormais tout simplement le film d'animation le plus populaire de tous les temps en salles parmi tous ceux issus de studios hollywoodiens. En ayant atteint 1,7 milliards de dollars de recettes, il a désormais dépassé que Vice-Versa 2. Le film Pixar s'était arrêté à 1,69 milliards de dollars de recettes.

Tous films confondus, Zootopie 2 est maintenant le neuvième ayant rapporté le plus d'argent dans les salles. Il se place derrière deux productions appartenant au Marvel Cinematic Universe : Spider-Man : No Way Home (1,9 milliards) et Avengers : Infinity War (2 milliards).

Si l'on prend en compte tous les studios du monde, Zootopie 2 reste encore très loin du film d'animation ayant rapporté le plus d'argent dans le monde. Celui-ci est Ne Zha 2. Le long-métrage chinois, sorti l'an dernière, sera très difficile à battre. Car il a récolté la somme hallucinante de 2,25 milliards de dollars !



Football. Ligue des champions. 7e journée.

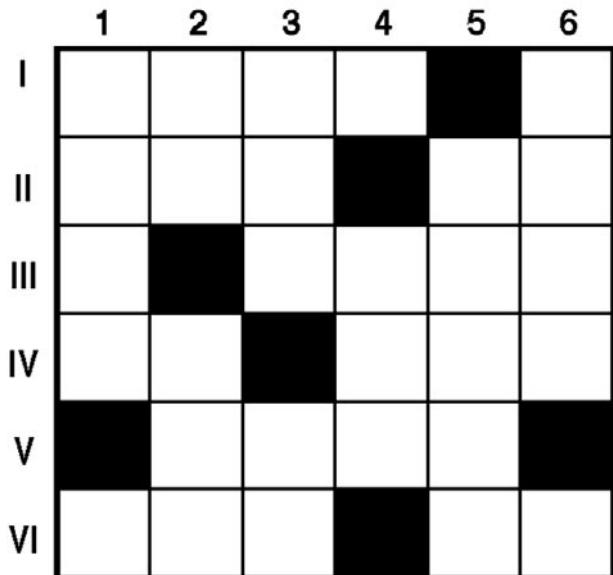
RMC STORY Jupiter : le destin de l'univers

21h10



Jupiter Jones, une jeune femme d'origine modeste dont les parents ont connu un destin tragique, vit en tant qu'immigrée clandestine à Chicago, où elle travaille comme concierge.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

28 décès et 1376 blessés en une semaine

Vingt-huit personnes sont décédées et 1376 autres ont été blessées dans 1177 accidents de la route survenus entre le 11 et 17 janvier en cours, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 3 morts et 9 blessés dans 15 accidents de la route, précise la même source.

BMS

Chutes de neige aujourd'hui sur les reliefs dépassant 1000 mètres

Des chutes de neige affecteront les reliefs dépassant les 1000 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS), émis, hier, par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les reliefs dépassant les 1000/1100 mètres d'altitude des wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Naama, El Bayadh (nord), Laghouat (nord) et Djelfa (nord), avec une épaisseur de neige estimée entre 10 et 20 cm et ce, jusqu'à aujourd'hui à 12h. Les chutes de neige affecteront, également, les reliefs dépassant les 1200 mètres d'altitude des wilayas de Batna, Khencela

et Tébessa, avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm. Le BMS est valide de mardi à 21h à mercredi à 12h.

TIZI OUZOU

Arrestation d'un individu impliqué dans le trafic de drogue

Les services de la Gendarmerie Nationale (GN) de Tizi Ouzou ont procédé à l'arrestation d'un individu impliqué dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, et la saisie de quantités de cocaïne, de kif traité et de substances hallucinogènes, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. "Après l'obtention d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Tizi Ouzou, le domicile du suspect a été fouillé permettant la saisie d'une quantité de kif traité

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

Mercredi 21 Janvier 2026

DÉNOMBREMENT DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS

26 zones humides de Jijel concernées

Le parc national Taza de Jijel a choisi 26 zones humides réparties à travers les communes de la wilaya dans le cadre de l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs, a indiqué, lundi, sa directrice, Lilia Boudouhane. Le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs qui vient de débuter sera mené à travers 26 zones humides de la wilaya par une équipe spécialisée constituée de cadres du parc, de la conservation des forêts, de l'association locale "Ecologie sans frontières" et de stagiaires dotés d'équipements nécessaires pour assurer une opération de recensement précise, selon Mme Boudouhane. D'après la même responsable, ce dénombrement reflète la biodiversité et l'état de santé des systèmes écologiques de la wilaya qui accueille annuellement diverses espèces d'oiseaux migrateurs.

Les zones humides ainsi concernées par ce dénombrement hivernal sont notamment la zone humide Béni Belaïd dans la commune de Kheir Oued Adjoul, classée pour sa riche biodiversité site d'importance mondiale dans le cadre de la convention Ramsar, la zone humide Redjila dans la commune de Taher, Ghedir Béni Hamza dans la commune d'El Kennar Nouchfi et Merigha dans la commune d'El Aouana, en plus de plusieurs retenus collinaires, cours d'eau et barrages, a précisé la directrice du parc. Outre leur fonction écologique, ces zones humides peuvent constituer une source génératrice de richesses à travers le développement d'un tourisme permettant de découvrir les ressources végétales et animales de ces sites qui attirent annuellement des espèces rares d'oiseaux, notamment en hiver et suscitent la curiosité des touristes, a-t-on indiqué.

EL BAYADH

Ouverture du Centre qatari de reproduction de l'outarde

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kawther Krikou, a procédé lundi dans la wilaya d'El Bayadh, aux côtés du ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, à l'ouverture officielle du Centre qatari de reproduction de l'outarde. Ce centre, inauguré en présence du wali de la wilaya d'El Bayadh, du directeur général des Forêts et des autorités locales, vise à la préservation de l'outarde,

classée espèce protégée, a précisé un communiqué du ministère. La préservation de cette espèce d'oiseaux dans le cadre de ce centre se fera à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable, dans le cadre du renforcement de la coopération environnementale entre l'Algérie et le Qatar, a indiqué la même source.

BARAKI (ALGER)

Saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, et procédé à la saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. "Cette opération a été menée par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, sur la base d'informations signalant des personnes s'adonnant au trafic de psy-

chotropes dans le territoire de compétence", a précisé le communiqué. "Les investigations approfondies lancées sur la base de ces informations ont permis l'arrestation de trois suspects et la saisie de 6.219 comprimés psychotropes, d'un montant de 103.500 DA et d'un véhicule semi-remorque", a ajouté la même source. "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach", a conclu le communiqué.

INTEMPIÉRIES EN TUNISIE

Trois morts à Monastir

Trois personnes ont trouvé la mort à Moknine dans le gouvernorat de Monastir, en Tunisie, en raison des fortes précipitations qui s'abattent sur la région depuis lundi, a indiqué, hier, le directeur régional de la protection civile à Monastir, Raouf Marouani, cité par l'agence TAP. "Les services de la protection civile ont repêché, mardi matin, le corps d'un homme qui flottait sur le lac de Moknine", a précisé le responsable, rappelant que deux décès par noyade ont été précédemment confirmés dans cette délégation dans la nuit de lundi à mardi, en raison des crues provoquées par les fortes pluies. Il s'agit d'une femme dont le corps avait été emporté par les crues et d'une deuxième femme octogénaire handicapée, qui a trouvé la mort dans le quartier de "Kalalat" dans la même ville, après que les eaux aient envahi son domicile", a-t-il encore précisé. Il a confirmé que la Commission régionale de prévention des catastrophes, présidée par le gouverneur de la région, demeure en session ouverte, bien que les pics sont passés. Selon l'Institut national tunisien de la météorologie (INM), les quantités de pluies enregistrées durant les dernières 24 heures dans la délégation de Moknine ont atteint 192 mm. 230 mm ont été en-



registrés à Monastir, 242 mm à Sayada-Lamta-Bou Hjar, 92 mm à Jammel et 70 mm à Teboula. Hier matin, les gouvernements de Bizerte, Grand Tunis, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax ont été placés en vigilance orange, en raison des pluies orageuses et parfois intenses et en quantités locales importantes qui s'abattent sur ces régions. A titre préventif, les autorités tunisiennes ont annoncé, hier, la suspension des cours dans plusieurs départements en raison des pluies torrentielles et des inondations qui frappent le pays depuis quelques jours. Selon la presse locale, plusieurs quartiers ont été inondés dans la banlieue nord de la capitale ainsi que dans d'autres régions du pays désormais placées sous "vigilance rouge" (le niveau d'alerte le plus élevé). Il s'agit, notamment de la capitale, de Ben Arous, Manouba, Ariana, Bizert et Nabeul. Les autorités ont placé les départements de Sousse et Monastir sous "alerte maximale", informant encore les médias tunisiens.

Dans le même contexte, l'Observatoire national de la sécurité routière (ONSIR) a

adressé une alerte aux usagers de la route les invitant à faire preuve de vigilance en

raison de l'augmentation du niveau des eaux sur les routes suite aux précipitations.

BECHAR

Saisie de plus de 65.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherches et d'intervention (BRI), relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bechar, ont démantelé un réseau criminel organisé et procédé à la saisie de 65.100 capsules de psychotropes de type Pregabaline 300 mg, ainsi qu'à l'arrestation des deux membres de ce réseau, a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'opération, réalisée dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le trafic illicite de psychotropes, a été déclenchée après l'identification des activités criminelles planifiées de ce réseau concernant l'introduction à Bechar de ces substances psychotropes, a-t-on précisé. Les investigations et la surveillance minutieuse menées par les enquêteurs de la brigade ont permis d'intercepter un véhicule en milieu urbain à Bechar, avec à bord le conducteur et son complice, a-t-on indiqué. Une fouille approfondie du véhicule a permis la découverte de la quantité de psychotropes susmentionnée d'origine étrangère, en plus de l'arrestation des suspects et la saisie du véhicule utilisé pour le transport illicite des psychotropes, a-t-on expliqué. Les deux suspects arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bechar, a conclu la même source.